

TRAVAIL Force ouvrière dénonce une convention entre le syndicat d'employeurs Fepem... et la Direccte.

Quand la (in)formation des salariés est faite par les patrons

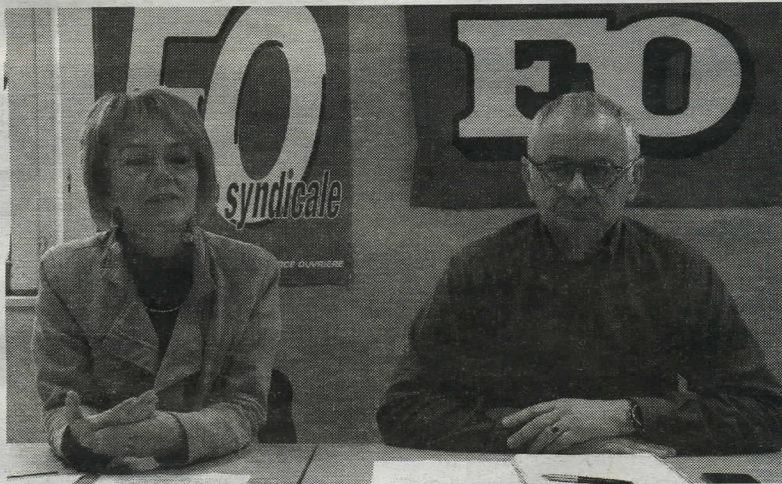
C'est une situation peu banale que vient de dénoncer le syndicat Force ouvrière. Il pointe du doigt une convention "discriminatoire" entre la Fédération des particuliers employeurs (Fepem, syndicat patronal) et la direction du Travail (Direccte). Cet accord autorise la Fepem à tenir des réunions d'information et de formation auprès des salariés que sont les assistantes maternelles⁽¹⁾. "Depuis pas mal de temps, nous avons constaté qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas entre la Direccte Cantal et le syndicat d'employeurs Fepem. On avait comme écho que la Direccte orientait les salariés qui posaient des questions sur leur contrat, les conditions de travail... vers ce syndicat patronal pour avoir les infos", peste Jean-Vincent Boudou, secrétaire général UD-FO.

Et de poursuivre : "C'est un petit peu comme si n'importe quel salarié du privé, d'Aurisplast, de Pyram, s'il a des soucis, ne vient ni chez FO, ni à la CGT, mais est envoyé au Medef. C'est exactement la même chose. Cette problématique, on l'a soulevée. On a mis du temps, mais on a fini par y arriver."

Une situation "bizarre"

Secrétaire générale du syndicat des assistantes maternelles et des salariés du particulier employeur du Cantal (SydAMSPE), Élisabeth Puech a également été responsable au niveau national, notamment pour les négociations collectives et dans la branche. "Cela nous a tout de suite paru bizarre cette histoire. Voici deux ans, nous avons déjà demandé des explications à la Fepem. Ils ont toujours nié, disant notamment que cela ne nous regardait pas."

Les responsables cantaliens ont insisté. "Début septembre, je vais sur les sites départementaux des relais d'assistantes maternelles et je m'aperçois qu'un petit jour-



Élisabeth Puech, secrétaire générale SydAMSPE, et Jean-Vincent Boudou, secrétaire général UDFO

nal est édité où est mentionnée une réunion d'informations et de formations, animée par la Fepem via les assistantes maternelles du relais petite enfance de Saint-Mamet", raconte Élisabeth Puech.

FO dénonce cette procédure estimant que si la Fepem doit intervenir auprès des salariés, "nous, à juste titre, nous voulions aussi intervenir, dans le cadre du paritarisme. On a été confronté à un refus total. Alors on a décidé d'y aller", précise la secrétaire générale.

Le 17 octobre, Jean-Vincent Boudou et Élisabeth Puech se rendent donc à Saint-Mamet. "On a prévenu qu'on serait là. On a laissé la Fepem intervenir. Bien entendu, nous sachant dans la salle, certains points ont vite été éludés, mais après, nous sommes intervenus, expliquant pourquoi nous étions là, que ce n'était pas normal que face à des seuls salariés, un syndicat d'employeurs anime cette réunion d'informations et de formations."

La grande Région pas au courant de la convention

Puis d'enchaîner : "Et là, les élus ont pris la parole en disant que l'on avait rien à faire là et que nous n'avions rien compris. Que nous n'étions pas là dans le cadre

d'un paritarisme, qu'une convention existait entre la Fepem et la Direccte Auvergne pour animer ce genre de réunion." FO fait alors le forcing dans ses recherches, notamment au niveau de la grande Région. "Ils n'étaient pas au courant de cette convention, visiblement étendue que sur l'Allier, le Puy-de-Dôme et le Cantal."

Mais ce n'est pas tout. "Quand ils ont enfin mis la main sur cette fameuse convention, ils étaient d'accord avec nous, considérant qu'il ne pouvait y avoir une information unilatérale, qu'à partir du moment où il y a une réunion publique avec des salariés et des employeurs, il faut qu'il y ait les organisations syndicales."

Une information "orientée" que FO a portée auprès de la Caf et du Département. "À ce jour, rien n'est fait. On se fout royalement de nous." Pire, "le directeur de la Direccte Cantal assume totalement cette convention et car il n'avait pas suffisamment d'agents dans sa structure pour diffuser l'information".

J.-M. AUTHIÉ

(1) Il y a près de 1 300 assistantes maternelles dans le Cantal, sans compter les salariés du particulier. FO est le syndicat le plus représenté.